



Munich Personal RePEc Archive

Essay on monetary stability: the cyclicity and the contra cyclicity in production as favorable determinants of preserving this stability. The case of cfa franc area in central Africa (CEMAC)

Kuikeu, Oscar

8 November 2020

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/104006/>
MPRA Paper No. 104006, posted 08 Nov 2020 08:28 UTC

Essai sur la stabilité monétaire: la Cyclicité et la contra cyclicité de l'activité productive comme critères. Cas de la Communauté économique et Monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)

Oscar Valéry KUIKEU

École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales (ESSEC), Université de Douala (UDo, Cameroun), BP 1931 Douala (Cameroun), Port. (00 237) 658 65 92 70 / 698 60 41 40, email: kuikeuoscar@gmail.com

**First Draft
November 2020**

Essai sur la stabilité monétaire: la Cyclicité et la contra cyclicité de l'activité productive comme critères de cette stabilité. Cas de la Communauté économique et Monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)

Résumé. Les discussions et débats à propos de la préservation de la stabilité Monétaire sont considérés toutes choses égales par ailleurs comme l'un de ces vieux et intéressants pour les Etats membres du continent africain où depuis l'avènement d'un Fonds Monétaire Africain (FMA) cette ambition d'avoir un ancrage nominal commun à l'échelle de l'espace géographique est un projet si ambitieux aux yeux de leurs gouvernements respectifs. Kuikeu (2020) traduit les préoccupations et enjeux relatifs à ce débat en exposant sur les déterminants pour la préservation ainsi que la réalisation de ce type de stabilité. Cependant pour les Etats africains de la zone franc dont ceux de sa sous-région Afrique centrale contrairement à ceux en Europe l'intégration monétaire est l'achèvement du processus d'intégration Régionale avec notamment l'occurrence du Brexit. Par conséquent, y-a-t-il une logique économique pour la prise en compte de l'aspect ainsi que de la dimension économique dans l'achèvement de ce processus de stabilité monétaire? En particulier, pour ces Etats du continent qu'est-ce qui opère le plus dans la préservation de la stabilité monétaire d'entre l'abondance relative de la Région en Ressources naturelles (soit alors le principe de contra cyclicité de l'activité productive selon la notion de syndrome hollandais y relative) et concept comparatif d'une économie leader au sein de l'espace d'intégration puisque celui-ci aboutit alors à la cyclicité de l'activité productive? Telles sont les questions auxquelles nous tentons de répondre, ici. D'une manière générale, conformément aux Résultats Obtenus la Méthodologie VAR est un engin à la fois formidable comme outil pour la réalisation de ce type d'exercice. En effet, il a été possible d'opérationnaliser clairement la cyclicité de la contra cyclicité de l'activité productive.

Mots-clés: ancrage nominal stabilité monétaire syndrome hollandais production cyclique et contra cyclique Méthodologie VAR

Classification JEL: C32 E52

Essay on monetary stability: the cyclicity and the contra cyclicity in production as favorable determinants of preserving this stability. The case of cfa franc area in central Africa (CEMAC)

Abstract. stating and discussing on preserving Monetary stability is other thing equal an Old and interesting debate for African countries States where since the coming of an African Monetary Fund this ambition to have a common Currency unit at the scale of the geographic area is an unbelieve and unprecedented challenge for here governments States. Kuikeu (2020) starts on evaluating some of the challenges linked to this aim as the determinants for preversing and achieving this kind of stability. Nevertheless, for central African States of cfa franc zone contrary to that in Europe the Monetary integration is the achieving realization of the integration process as revealed by the Advent of Brexit. Therefore, there is a Rationale for economic aspect in this goal of preserving Monetary stability? In particular,

for African countries States what dominates much more as determinants in achieving this goal between the Region's relative abundance in Natural Resources (or the contracyclicity aspect of the production process coming from the dutch disease hypothesis) and the attached concept of leading economy into the integration process (the suppose cyclicity aspect in the production process). These are the main questions we are trying to answer, here. Globally speaking, considering the Obtained Results the VAR Methodology is a suitable and favorable engine to achieve this kind of exercise.

Keywords: *nominal anchor Monetary stability Dutch disease cyclical and contra cyclical activity VAR Models*
JEL Classification Codes: C32 E52

1. Introduction

Organisée en vue de tenir compte des évolutions comparatives au sein de la sous-région suite à la précédente Conférence des chefs d'Etat de la Communauté de décembre 2016 organisée toujours à Yaoundé afin de faire le point sur les voies de sortie ainsi que de résiliences des économies caractérisées par la crise occasionnée par la forte contraction des cours du pétrole depuis 2014 lorsque s'est fortement contractée la production manufacturière chinoise, la Conférence des chefs d'Etat de la CEMAC de novembre 2019, en guise d'horizon concernant les évolutions futures éventuelles au sein de la Communauté, dans son Communiqué final celle-ci stipule clairement avoir clairement pris acte des évolutions constatées de la parité concernant l'Ancre nominal telles qu'opérées chez les 08 membres de l'Union regroupés au sein de la sous-région Afrique de l'Ouest, avec des injonctions faites à ces économies d'examiner la possibilité d'adoption d'une Unité de Compte commune, l'eco en remplacement du *franc* CFA, puisque celle-ci s'étendrait désormais au-delà de Communauté Monétaire d'Afrique de l'Ouest pour s'imposer auprès de ses pairs constitués en espace d'intégration, celui de la sous-région Afrique de l'Ouest de l'Union dénommé CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest).

Même si la traduction, ainsi que la signification appropriée des sigles *franc* CFA diffèrent significativement de l'Afrique centrale à l'Afrique Occidentale, puisqu'on parle de *franc* de la Coopération Financière Africaine en Afrique de l'Ouest et de *franc* de la Coopération Financière en Afrique en Afrique centrale, les principes de fonctionnement qui régissent ces deux instituts d'émission, à savoir la BCEAO (Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest) pour l'Afrique Occidentale et la BEAC (Banque des Etats d'Afrique centrale) sont quasi communs, avec la règle « dite d'Or » d'assujettissement de ces instituts nationaux de déposer pas moins de 50% de leurs avoirs en devises (ou réserves de Change) auprès d'un Compte ouvert dans les livres du Trésor français, dit communément et vulgairement « Compte des Opérations ».

La considération portée à ce Compte a été, jusque-là bien subtile. Des farouches contradicteurs, opposant les idées de continuité dans des Rapports dits « coloniaux » entre les économies africaines et l'économie ancre qui officiait jadis comme puissance coloniale en Europe, à savoir la dénommée France, situés tant en Afrique centrale qu'en Afrique Occidentale voient en cette « règle d'Or » un instrument de perpétuation de ces Rapports coloniaux qui ont précédé les indépendances acquises à grande pompe dans les années 1960, après que l'Amérique Latine, à travers l'expérience des économies comme le Brésil et l'Argentine aient expérimenté toute la puissance attachée en matière d'Orthodoxie monétaire, pour avoir été caractérisée par des épisodes sévères et, tout à la fois sans précédentes d'hyperinflation, tout comme en Allemagne, Australie et Russie, dans l'entre-deux guerres durant les années 1921-1923).

C'est cette Orthodoxie monétaire qui gouverne ce principe de la « Règle d'Or » relative à l'instrumentation de la notion de « Compte d'Opération », des périodes jadis d'indépendance en allusion à ces impôts faramineux que devaient remettre les Etats assujettis. Bref l'Orthodoxie Monétaire s'opère puisque cette fraction déposée au sein des Comptes d'Opération, en équivalent d'avoir devises permet de préserver et souscrire les économies africaines de toute dérive inflationniste, selon le principe bien connu qui lui valut le Nobel à l'économiste Milton Friedman, qui selon le courant monétariste « l'inflation est partout et toujours un phénomène monétaire » et qu'ainsi il faudrait faire croître la quantité d'espèces monétaires à taux constant, soit alors la « Règle d'Or » qui régit le « Compte d'Opération » puisqu'il y a ainsi soustraction des réserves de Change d'une fraction constante à chaque période correspondante du temps.

Pourtant abordant la question de ces Règles relatives à l'implémentation de la politique monétaire, il y a des preuves que celles-ci à l'échelle de la sous-région Afrique centrale sont loin d'être *explicites*, en laissant la possibilité à l'autorité monétaire d'adopter certes un terme constant mais sous la prise en considération de déterminants liés à l'activité économique, soit le concept de règles « implicites » à l'exemple de la Règle de Taylor qui a trouvé un terrain fertile sur les données de la sous-région, lesquelles établissent clairement qu'après l'ajustement opéré du Change en 1994 les autorités monétaires ont été souscrites à durcissement de la politique pour contenir les pressions inflationnistes relatives selon des élasticités liées à ces paramètres de l'inflation et de l'activité bien connues. En effet, alors que Taylor (1993) avait postulé ces paramètres prédéterminées et connus pour l'économie américaine, il reviendra à Clarida Gali et Gertler (1998 2000) de proposer une stratégie d'estimation des paramètres et élasticités constantes associés à ladite « Règle ».

Problématique

Mais est-ce alors ce principe qui a conduit à la Ratification de la monnaie communautaire dite *eco* qui se substitue et se distingue du *franc* CFA par l'éradication de l'instrumentalisation de la « Règle dite d'Or » permise par le mécanisme des Comptes d'Opération jusque-là domicilié auprès du Trésor en France qui désormais rapatriera ces encaisses dans les Comptes des économies africaines.

Loin de cette Problématique, nous établirons le constat que cette unité de compte porte une appellation concourante de l'ancienne Unité de Compte de la République française, *ecu* le panier composite des devises européennes, avec la possibilité de permettre un glissement des parités respectives dans une bande qu'on a qualifié de « serpent dans le tunnel », jusqu'à la sortie de ce serpent du tunnel où il a alors été mis en place une Unité Régionale européenne, avec l'avènement de l'Union économique et monétaire (Uem) qui cependant soumet l'adoption et l'entrée dans cet espace monétaire à des conditions, dites critères de « la convergence nominale de Maastricht » qui assujettissent les européens à rapprochement des positions fiscales ainsi que des taux d'inflation.

Transposant alors ce principe à l'espace économique d'Afrique de l'Ouest il se pose alors, et dès lors les problèmes de la tangibilité, voire de la soutenabilité liée au partage de cette Unité de Compte par des économies encore fragiles certes, pour ne citer que le cas illustratif de l'économie béninoise ou le Premier Ministre jadis le Professeur Lionnel zinsou, connu pour son parti pris en faveur de la « règle d'Or » voit en cette monnaie commune, la constitution d'une zone naira, en lieu et place d'une zone franc, ce qu'il justifie par le fait que l'économie nigérienne qui a le PIB le plus important jouit d'une Masse monétaire dont la contrepartie pour les 07 économies restantes est au 2/3 de celle-ci. Même si ces propos ces jugés contradictoires par rapport à sa défense originale d'une dévaluation de l'Unité de compte *franc* CFA consécutive d'une politique de franc fort voulu par la France et indépendante ou sujette à toute économie des modèles des taux de change d'équilibre (Montiel 1999), ce dernier justifie néanmoins sa position par le fait que ces économies souffrent bel et bien d'une conjoncture cyclique et contra cyclique en comparaison à l'évolution des cours de l'énergie qui représentent un coût important pour les Etats nations de la zone économique Afrique de l'Ouest en zone franc.

Dès lors, dans un contexte où les économies CFA d'Afrique centrale envisagent elles aussi d'examiner son évolution y a-t-il une logique économique à l'adoption d'une Unité de compte commune en Afrique centrale à l'échelle de la consœur CEEAC (Communauté économique des Etats d'Afrique centrale) où les mêmes problèmes se soulèvent jadis, avec ne serait-ce que le cas de

l'économie camerounaise qui apparaît comme locomotive de l'appareil productif sous régional jusqu'à relayer des économies densément pétrolières comme le Gabon, le Congo, la Guinée équatoriale jusqu'à faire peser sur ce projet d'adoption d'une Unité de Compte commune le spectre d'une opposition sévère et constitutive de tout le débat associé à cet essai, à savoir celui de l'opposition entre la cyclicité de l'affaire liée à une économie leader locomotive de la Communauté en l'occurrence l'économie camerounaise et la contra cyclicité liée à la question de l'opposition apparente entre évolution du cours du brut sur laquelle reposent ces économies et leur affaire telle qu'appréciée par l'évolution de la situation productive.

Structure de l'étude

Cette étude aura alors l'Organisation (ou alors la Structure) suivante, à la section suivante (section 2) nous dresserons la dialectique de l'Opposition de l'affaire entre cyclicité et contra cyclicité dans l'affaire productive sous la base notamment de données originales issues des Comptes nationaux sur la situation économique de ces économies en relation et concomitance avec les cours du brut, puis nous dresserons l'économie politique que soulève alors cette concomitance, et dialyse pour ne pas dire dialectique ou Opposition entre la cyclicité et la contra cyclicité dans l'affaire productive (section 3), c'est cette économie politique qui nous servira alors de proposition ainsi que de chemin de fer pour établir une Méthodologie d'appréciation de la tangibilité d'adoption d'une monnaie commune à l'exemple de l'Afrique de l'Ouest au centre où il y a cette création que la CEMAC constitue cet incubateur, ou ce hub pour ne pas dire ce champ d'expérimentation dans ce projet intégrateur, voilà donc pourquoi nous contraindrons les données à la communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC), enfin en guise de conclusion nous présenterons une synthèse des principaux Résultats Obtenus de laquelle alors nous dégagerons des Recommandations à la portée de la politique économique (section 4).

2. La dialectique de l'Opposition liée à la cyclicité et la contra cyclicité de l'affaire productive

Parmi les 06 économies membres de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale 05, à l'exception de la République centrafricaine sont juste des économies pétrolières, dont l'activité est cependant position corrélée à l'évolution du cours du produit constitutif de la rente principale de ces derniers. Mais cependant une nouvelle concordance et dynamique semble alors gouverner cette cyclicité, en considération à la fois d'un marché de la rente et d'une affaire productive tributaire du cours de la parité euro dollar. En effet, s'il est vrai que la constitution de la monnaie unique reposait avant tout pour ne pas dire principalement sur la volonté de contrecarrer cette suprématie du dollar

américain, il n'en demeure pas moins qu'en tout le temps l'affaire productive en zone franc a été tributaire de cette parité, jadis conforme à la parité avec le franc français (la monnaie ancre). Comme nous ne révèlent convenablement ces données historiques sur la période d'occurrence de tumulte des marchés, en l'occurrence ceux des matières premières qui plongeait ainsi la sous-région dans un marasme profond, il y a cette corrélation, et cette soudaine résurgence du problème posé par la parité entre la monnaie ancre et celles de l'étranger. Le franc français, tout comme même l'ensemble de ces devises étrangères s'est considérablement apprécié par rapport au dollar américain, d'environ 37% selon les données de Goreux (1995), ce qui a fait dire aux partisans de ce gigantesque mécanisme monétaire qu'est de change que la dévaluation n'est que constitutive du bon vouloir de l'économie ancre, avec sa volonté d'avoir un franc fort, le franc de l'époque. Or cette situation on le sait n'a que plongé les économies de la sous-région dans d'importants déficits de paiement, en l'occurrence avec ses bailleurs ce qui justifie alors le déploiement d'importantes politiques d'ajustement Structurel sous la houlette des sœurs jumelles des institutions de Bretton Wood, traduisant ainsi l'idée d'une contra cyclicité de l'affaire puisque conformément à l'expérience encore des économies européennes entrées en récession du fait de la poids de la dette telles que la Grèce, ces mesures ne sont que la traduction d'un malaise profond, ainsi que d'une dépression économique considérable.

La contra cyclicité de l'affaire, autrement dit cette idée selon laquelle pourtant l'affaire peut être conforme à l'environnement macroéconomique, encore appelé le cadre macroéconomique dans la traduction conforme aux institutions de Bretton Wood (Kuikeu 2008), lorsque suite à la dévaluation un renversement dans les rythmes de croissance a été Observé. Concomitamment même si cette situation a soulevé la question de relance des tensions inflationnistes, celle-ci a été semble-t-il correctement jugulé, si bien qu'on aurait pu voir aux institutions monétaires d'Afrique de la zone franc des apogées de l'exemple en matière de stabilité monétaire. Est-ce cela qui justifie alors la création d'un fonds Monétaire Africain avec pour siège l'économie camerounaise? En tout cas, ces faits sont justement la traduction d'une cyclicité de l'affaire en Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, où cette idée que l'éternuement ou alors le battement d'aile d'un paillon au Cameroun semble se traduire à toute la sous-région. Ne reviendra-t-il pas au Ministre des finances de l'époque au Cameroun d'annoncer que le franc CFA a un bon paraclet face à la tourmente des marchés financiers de 2008 en considération du bon et judicieux comportement de l'euro vis-à-vis de la devise américaine comparativement à toutes ces autres qui se sont alors considérablement dépréciées jusqu'à

faire plonger la majorité d'entre elles en situation d'insolvabilité pour prononcer un moratoire quant au paiement de leur échéance vis-à-vis des bailleurs de fonds.

Si le cas de l'économie zimbabwéenne est significatif comme avoir été sujette d'une hyperinflation sévère pour ne pas dire la plus récente sur le continent à l'horizon de la période contemporaine c'est dans le même temps cette évolution comparative des situations d'inflation en CEMAC qui traduit aussi la cyclicité de l'affaire. Comme en témoignent les principes de la convergence nominale régis dans le cadre des « accords dits de la surveillance multilatérale », ces économies sont toutes assujetties à maintenir un taux d'inflation en deçà de 3% en fin d'exercice annuel. La tangibilité de ces principes de la convergence a reçu une attention digne au niveau de la Recherche Kuikeu (2020) démontre qu'il y a ainsi convergence des positions fiscales. Or ladite convergence est au cœur d'un des mécanismes de tangibilité de la stabilité monétaire tout comme d'un projet lié à l'usage d'une Unité de Compte commune. En effet des positions fiscales idiosyncratiques font peser un risque ou dilemme sur la conception d'une politique monétaire plus ou moins encore unique puisqu'il y a cette volonté de sacrifier à la souveraineté monétaire, c'est-à-dire à l'usage de la monnaie ainsi que du Change comme instrument de défense de la nation pour se souscrire à une Union monétaire avec des règles quant-à-la manipulation de l'instrument monétaire, comme les principes de fonctionnement de l'illustre zone franc qui ont placé au cœur de leur stratégie le Compte d'Opération comme contrainte dans cette manipulation puisqu'il y a réduction des avoirs en devises au profit de l'économie ancre ce qui permet des dérives inflationnistes peu importantes sauf avec des Budgets nationaux qui déraperaient, autre principe voulu par les accords de coopération monétaire qui limitent ainsi les avances de l'institut d'émission à un Etat en fin d'exercice.

La fin d'exercice 2020 attendu est aussi synonyme, et traductrice de cette tangibilité avec cette communauté qui fait du Cameroun la plus résiliente face à la crise sanitaire, non seulement plusieurs faits permettent d'étayer cette caractéristique mais aussi l'environnement des affaires en est la traductrice, Premièrement la fermeture des frontières a provoqué chez elle une contraction sévère du cours de certaines denrées en sa qualité d'économie pourvoyeuse de la sous-région. En outre, même si sa proche voisine le nigéria s'illustre comme l'une des mastodontes du continent ses entrepreneurs voient quand même en l'économie camerounaise un terreau favorable pour la prospérité de leur fonds de commerce, avec le cas de Dangoté Ciment alors que les producteurs nationaux jugent être tout à la fois aptes à couvrir l'ensemble du marché local mais aussi à faire face à la concurrence, sous des conditions comme un accompagnement des Etats-nations, tel qu'en témoigne le principe du « Made

of cameroon » qui fait du Cameroun un hub substantiel, et propice à l'occurrence de nouvelles cultures, et de champions économiques. Cette traduction est ainsi représentée par les chantiers gigantesques et pharaoniques que traversent la sous-région et qui traduisent une fois encore cette cyclicité, avec cette vision dit d'émergence partagée et voulue par l'ensemble des pairs de la communauté, et concrétisé par la Modernisation de l'appareil productif, jusqu'au Tchad où l'on observait tant de besoin assouvis par les compatriotes camerounais en terme de savoir, avec l'accueil de nombreux de ses ressortissants, qu'a accompagné alors l'éclosion d'importants instituts au niveau de la nation, tant de faits qui traduisent alors de l'idée d'une économie locomotive au sein de la communauté, à savoir l'économie camerounaise qui pourrait aussi impulser cette cyclicité de l'affaire.

Si la Modernisation de l'appareil productif traduit l'idée que l'infrastructure est un catalyseur du développement (Elbadawi 1999), la sociologie des événements possibles et réalisables par ceux-ci traduit encore cette cyclicité. En effet, à l'économie camerounaise seule a été attribué deux compétitions majeures sportives (le Chan et la Can), et malgré les tumultes liés à leur Organisation, la primeur leur a toujours été conservé. Voyant dans cet aspect du Cameroun un hub pour les compétitions continentales à venir, lesquelles aussi sont le jalon d'une tête de locomotive camerounaise puisqu'elles s'opéreront en contexte de crise sanitaire Covid-19 où les Etats déploient d'importants moyens de relais à leur mouvement, outil et appareil productif, avec notamment de nombreux projets visant à l'approche d'une santé saine et améliorée pour tous, l'un de ces vœux si biens partagés par Obama qui institua l'Obama Care mais ans qu'une telle telle vision soit propice, puisque comme l'est assise sur une étude récente, l'amélioration des services de santé publique est aussi tributaire d'une base qualitative, comme chez Kuikeu (2020b) qui montre qu'avec une couverture de la thérapie antirétrovirale plus accrue chez la femme enceinte comparativement aux porteur du germe l'impact économique associé à l'amélioration de ces services de santé publique dits de la santé reproductive est plus considérable, du fait d'un impact fort et positif sur la production.

Le temps nous manquerait sûrement pour discuter de cette dialectique mais soulignons juste qu'elle pose la question de la tangibilité dans l'adoption d'une Unité de compte commune par des économies à la fois disparates et homogènes, homogènes pour connaître ces mêmes réalités sur le « syndrome hollandais » qu'occasionne leur forte abondance en ressources naturelles, et disparates pour être assujetties malgré cela à des expositions différentes à l'environnement international. En effet, si le « syndrome hollandais » traduit cette idée qu'une entrée considérable de capitaux, dits vulgairement d'avoir en devises est une source d'approvisionnement des nations avec le risque qu'elle fait peser sur

la stabilité des prix du fait d'une relance de la demande et ainsi sur la compétitivité internationale, telle qu'apprécie par son Taux de change réel, l'on admet aujourd'hui plus ou moins bien que ce Taux est bien à la gouverne de phénomènes économiques depuis Edwards (1989), que le concept de PPA est dépassé, et pourtant une fois encore ces conditions monétaires ne sont pas pareilles d'une économie à l'autre de la communauté, puisque même la version relative de la PPA sur laquelle est assise la rationalité ainsi que la logique de la convergence des taux d'inflation, ne sous-tend pas des conditions monétaires communes, ce qui justifie qu'elle a été si bien réfutée par l'Analyse, des tentatives de tests récents (Johansen et Juselius 1990) ne s'appuient que sous sa forme faible.

A propos de la disparité des conditions monétaires qui sous-tendent la gouverne des économies dans leur exposition à l'environnement international, c'est l'effet Balassa-Samuelson l'un de ceux-là qui justifient l'argument émise, autrement dit les productivités étant différentes d'une économie à l'autre alors les TCR auront ainsi tendance à s'apprécier, à s'écarter de la PPA qui fixe l'unité comme la valeur du TCR, or dans ce désalignement des économies connaîtront des effets adverses sur l'activité économique (Kuikou 2008), mais il y a néanmoins une possibilité de résilience lorsque l'économie possède des capacités de résilience traduites par la réalisation des économies d'échelle réalisables du fait de la présence des industries dans l'enfance (Krugman 1984) traduisant une fois encore les conditions différentes dans l'exposition à l'environnement international. En effet, certes l'économie pétrolière du Cameroun est l'une des plus importantes de la sous-région mais aussi elle apparaît comme la plus diversifiée d'entre elles, ce qui crée de la contre-cyclicité car sa capacité de résilience ne sera pas la même comparativement à ses partenaires dans l'exposition aux méandres du « syndrome hollandais » qu'occasionne leurs ressources naturelles abondantes, sinon comprendre qu'au fort de la crise liée à la forte contraction du brut ce soit au Cameroun qu'on choisit l'hôte du sommet et de la Conférence des chefs d'Etat de la communauté destinée à prendre corps de cette évolution, et d'y proposer alors des voies de sortie.

Nous sortirons pas là la contre-cyclicité naît de la diversité économique des nations qui dispose ces derniers des aptitudes de résilience différentes et pour ne pas dire disparates alors que la cyclicité traduit la présence d'une locomotive au sein de l'Union, comme d'ailleurs dans toute autre, qu'il s'agisse de l'Europe où l'Allemagne s'est distinguée comme celle dont l'Orthodoxie monétaire lui valut la place d'économie ancre, celle sur laquelle il fallait s'aligner pour être contrainte à la stabilité tant monétaire qu'économique, toute considération qui porte à croire que la France voit en ces mécanismes de coopération monétaire une rente si importante. En effet, comment expliquer ces différents épisodes

de dévaluation compétitives faces au Mark, ou même dans une moindre mesure la lire italienne? Tout porte à croire qu'elle voit en la monnaie une Opportunité substantielle d'émergence, en effet n'est-ce pas l'un de ces plus imminents spécialistes et politique, le Premier Ministre Raymond Barre qui implémenta l'ajustement monétaire de 1994, cette fragrance est relayée aujourd'hui par les évolutions de la parité en Afrique de l'Ouest qui suspendent ce Compte d'Opération malgré ces dires et propos des pourfendeurs qu'il ne s'agit là que de moins 1% de la Masse monétaire française si insignifiant pour permettre la soi-disant convertibilité illimitée que permettait ce compte d'Opération. Donc la question de l'économie politique de la dialectique de l'Opposition, est-ce opportun de sacrifier à cette disposition réglementaire ? En effet, d'un côté elle soulève la question du « syndrome hollandais » du fait d'un apport additionnel en réserves de change mais aussi elle laisse pendante la possibilité d'une cyclicité de l'affaire du fait d'une économie locomotive fortement diversifiée et apte à encaisser le coup différemment de toutes les autres mais aussi d'un apport si négligeable que représente ces avoirs en devises logés en Unité de Compte européen à moins de 1% de la Masse Monétaire française (Jacquemot 2012).

3. L'économie politique au sujet de la dialectique et de l'Opposition concernant le sujet de la Stabilité monétaire

Plusieurs années se sont écoulés depuis les travaux pionniers de Mundell sur la Théorie des Zones Monétaires Optimales, celle qui établit les critères qui rendent opportun l'abandon de la Souveraineté monétaire pour se conformer aux règles et exigences qu'impose une monnaie commune à l'ensemble, en ce qui concerne par exemple l'inflation et les déficits du Budget national. Ce sont ces exigences qui ont alors été élaborées comme la nouvelle ou Seconde génération des critères, ceux dits de la « convergence nominale ». Ceux-ci sont des généralisations des critères traditionnels, on peut le dire avec des exigences au sujet du rapprochement des positions fiscales et des taux d'inflation rendues possibles par les critères tels que ceux associés à l'ancienneté des critères traditionnels, qui imposent la flexibilité au niveau des marchés des facteurs comme instrument de résorption de chômage certes mais par-là d'égalisation des conditions et niveaux de vie qui pourront alors emboîter sur ceux des Pouvoir d'Achat lorsque les conditions de production suivent cette égalisation des Pouvoirs d'Achat. C'est le suivi ainsi que la Convergence, pour ne pas dire l'égalisation de ces conditions de production qui est la voie pendante de « l'économie politique » de la dialectique.

Conformément à l'Approche de la notion du « syndrome hollandais », des différences considérables dans les Rythmes de croissance caractériseront ainsi les économies fortement tributaires

de leur Ouverture sur l'étranger puisqu'en raison de la diversification de leur base productive alors elles auront forcément des trajectoires différentes notamment lorsque ces dernières permettent la réalisation des économies d'échelles lesquelles traduisent des productivités dissemblables certes qui peuvent apprécier la monnaie et déprimer l'activité mais celles-ci introduites dans des notions telles que l'industrie naissante forment un forcep pour la résilience face à ces différences de productivité ou effet Balassa (Balassa 1964, Samuelson 1964).

Par contre dans cette mouvance, la cyclicité implique que du fait de la présence d'une économie locomotive et leader au sein de la Communauté, il y a forcément consilience des points de vue en matière de stabilité monétaire vis-à-vis de celle-ci, justifiant alors les propos de Zinsou d'une dévaluation consécutive d'une volonté de franc fort voulu par la France, qui a ainsi imposé sa volonté, pour ne pas dire dicter sa souveraineté monétaire à ces Etats africains. Dès lors, qu'implique alors la cyclicité pour l'adoption d'une monnaie commune à des Etats souverains où forcément n'agirait pas une économie ancre telle que la CEDEAO ou la CEEAC? Pour répondre à cette interrogation, paraphrasée encore très récemment par Lionnel zinsou en l'idée que la zone eco serait en fait que la zone naira où l'économie nigérienne aurait la souveraineté au sujet de la conduite et l'implémentation de l'action monétaire, revenons au principe de la règle de 45° de Krugman (1989), cette règle qui justifie qu'au sein d'un espace d'intégration ou en devenir comme l'eco la convergence réelle ou alors des niveaux nie représente le critère privilégié pour la conduite de la politique au sujet de la stabilité monétaire. Ces travaux sont-ils la traduction de la richesse de la littérature sur le test de l'hypothèse de Convergence des niveaux de vie? En tout cas, ces efforts de test montrent que la réalisation de la convergence ainsi que de l'égalisation des niveaux de vie n'est qu'une lueur (Kuikeu 2017), somme toute il y aurait au sein de la Communauté une économie leader qui fait Office de locomotive. Mais comment concilier cette idée et acceptation d'une locomotive au sein de l'Union avec l'argument de zinsou d'une imposition de sa stratégie monétaire aux autres? L'économie politique peut ainsi être trouvée, comme nous l'avons avancé dans les travaux relatifs à la règle de 45° qu'établi Krugman (1989).

Une illustration à cet argument d'existence d'une locomotive qui irait jusqu'à imposer sa volonté en matière de Stratégie monétaire a été envisagée par Dama et Epoh (2015) qui établissent que l'existence d'effets de débordement au sein de la Communauté, encore qualifiés de *spillover effect* selon lequel la prospérité de l'un aurait un effet favorable d'au moins 0.01% sur l'autre conformément aux calculs effectués par l'auteur avec des usages très ingénieux de l'économétrie spatiale. Cependant il a

été établi depuis l'attribution du nobel d'économie à Christopher Sims que la Méthodologie VAR est l'Outil le plus ambitieux de la littérature pour réaliser des évaluations d'impact des décisions concernant la prise de position en matière (et au sujet) de la politique économique, comme celle-ci de bâtir une zone intégrée où la monnaie serait mise à contribution et apport de l'intégration régionale du fait notamment d'un effet propice exercé sur le commerce bilatéral et multilatéral celui avec les voisins et l'extérieur respectivement. Donc somme toute selon ces arguments la prospérité de l'un devrait agir sur l'autre *ceteris paribus* d'autant plus qu'il s'agit d'un espace d'intégration économique où il y a cette volonté notoire de booster tant le stimulant le volume des échanges commerciaux, alors que d'après les thèses libre échangistes le commerce devrait être un outil, une arme, et instrument à la disposition des Etats-nations pour impulser la dynamique économique de développement. L'économie camerounaise ne s'est-elle pas distinguée de ses pairs de la Communauté par la ratification des Accords de libre-échange avec l'Union européenne dits Accords de partenariat économique (Ape), Babissakana (2015), à défaut d'employer ou alors d'user de contrefactuels relatifs à un environnement de data sur la Communauté conformes à ces conditions, en particulier celles sur la Monnaie avec le projet de plancher sur une Monnaie ou un projet fondateur de Monnaie commune, nous irons dès lors sous une autre base celle d'une simulation des trajectoires observées au sein de la Communauté suite à l'imposition de conditions monétaires communes comme semblables au projet intégrateur de monnaie au dénominateur commun dit *eco*. Le projet d'adoption d'une Unité de Compte commune n'est certes pas encore dessiné mais il y a une condition monétaire commune qui pourrait alors nous servir de base pour juger de l'idée de cyclicité qui résulterait de trajectoire commune suite à ce hoc commun en l'occurrence en conformité avec la trajectoire de l'économie locomotive.

Cette condition monétaire commune est alors celle d'un euro fort voulu par les précurseurs et bâtisseurs de l'Union européenne. A cet effet, nous jugerons de la trajectoire de la Communauté constituée par ses différentes économies suite à un choc positif sur la parité euro/dollar US. Dès lors, en cas de trajectoires communes en l'occurrence comparativement à l'économie leader celle qui joue le rôle de locomotive nous traduirons alors l'idée en filigrane de l'argumentaire de Zinsou que c'est la cyclicité qui est le critère sur lequel repose le choix d'abandonner et ainsi de se conformer aux restrictions voulues par une Unité de Compte commune puisqu'il y a alors vérifiabilité de l'hypothèse que la condition monétaire commune **impose** une cyclicité ou alors cette existence d'une économie locomotive, en l'occurrence schématisée par l'économie ancre à la zone franc, à savoir la France qui aurait imposé la dévaluation du fait de sa volonté de faire du *franc* cette Unité de compte compatible

avec les conditions monétaires de l'époque qui imposaient la désinflation compétitive de l'économie, ou nigériane en l'occurrence en zone *eco* du fait de l'absence d'existence d'une économie ancre.

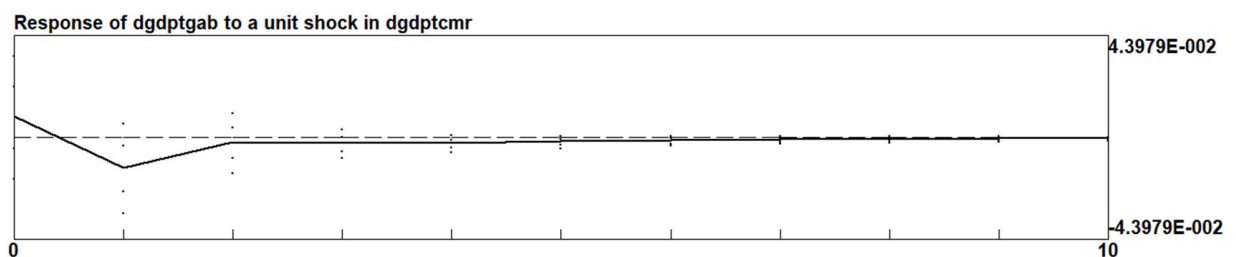
Cet exercice est certes périlleux mais il a été réalisé par l'Auteur auparavant à cet effet comme voie de contournement ou alors alternative, puisque c'est la Communauté économique et Monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) qui désigne le sous-ensemble de données employées alors qu'elle correspond au cas d'économies soumises à conditions monétaires communes, comme vérifiabilité de l'hypothèse que la condition monétaire commune **impose** une cyclicité ou alors cette existence d'une économie locomotive, nous observerons les trajectoires en CEMAC des productions nationales suite à un choc opéré sur celle de l'économie camerounaise, en raison de sa considération comme économie locomotive.

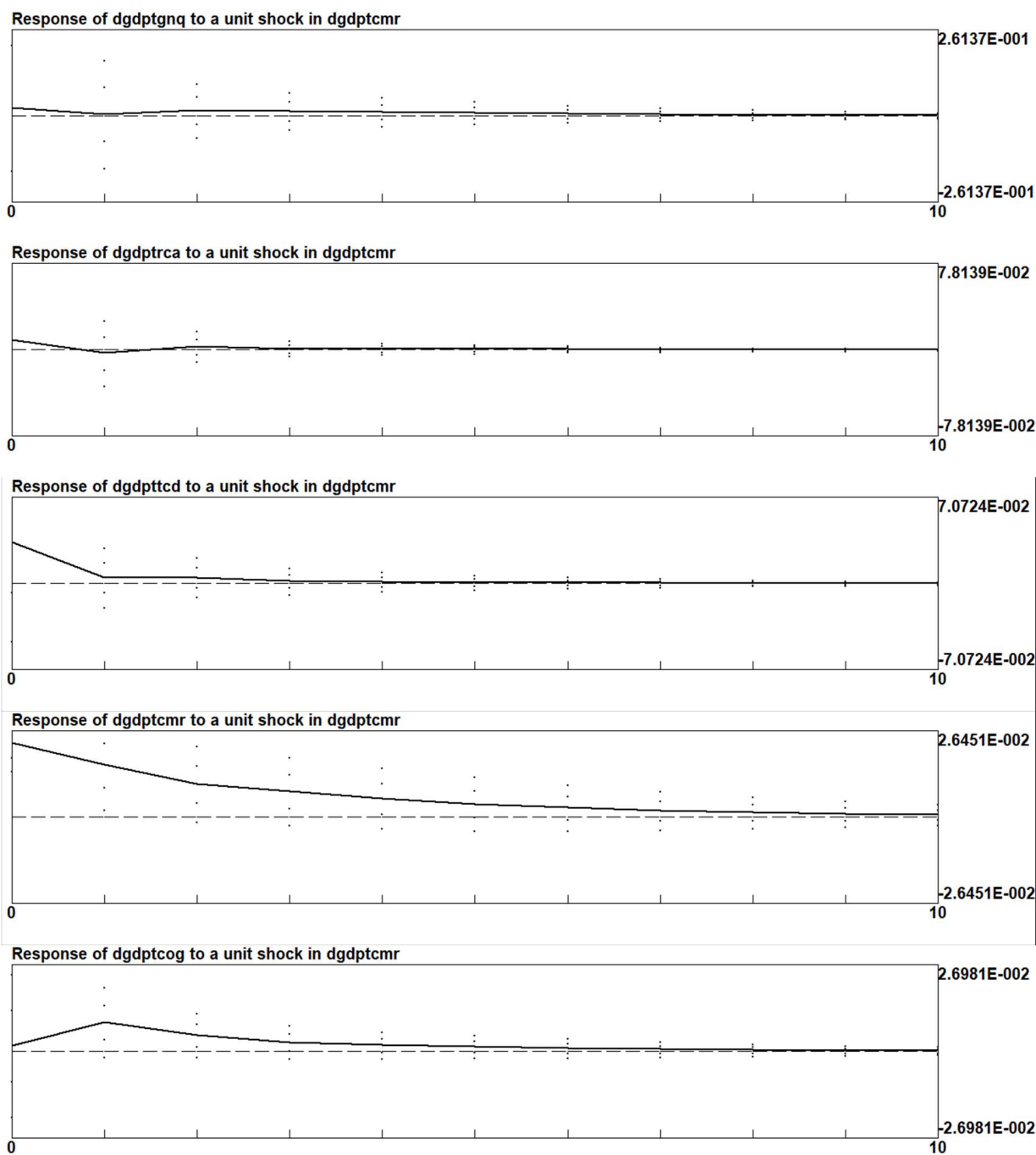
4. Le Modèle VAR

On retient les variables au PIB réel par habitant (*GDPT*) comme représentatif de l'activité économique, des différentes économies constituant de la Communauté économique et Monétaire d'Afrique centrale (CEMAC).

Les données

On utilise des données annuelles sur la période 1986-2015 pour le Cameroun soit au total 30 Observations la plage d'observation correspondante à chacune des économies. Les données pour les PIB réels sont extraites de la Base de données (*en ligne*) sur les indicateurs de développement dans le monde de la Banque mondiale, Base communément dénommée *World Development Indicator (WDI)*.





L'idée de cyclicité semble s'imposer comme critère pertinent de sursoir en matière de politique monétaire, dont notamment en ce qui concerne l'imposition de conditions monétaires communes. En effet, conformément à l'allure obtenue des réponses respectives des taux de croissance économique suite à un choc sur celui de l'économie camerounaise, qu'il s'agisse de l'économie ou des 5 autres membres restantes la réponse a la même allure.

5. Conclusion

On peut ainsi dire, en guise de Conclusion que même si l'assujettissement à des conditions monétaires impose la cyclicité comme traductrice de l'existence d'une économie qui acte comme et locomotive jusqu'à imposer sa souveraineté en matière monétaire, notamment comme l'a si bien suggéré l'Afrique de l'Ouest qui demure certes ancrée à l'euro mais deviennent débarrassées de l'assujettissement à déposer une fraction de leurs avoirs en devises dans un Compte logé au Trésor français. En guise de Recommandation de politique économique nous proposons que ces économies devraient établir un cadre idoine pour faire de la sous-région une économie émergente à l'échelle sous régionale puisqu'il s'agit là du cadre idoine d'achèvement de la cyclicité de l'activité productive, ou alors de Convergence voire d'égalisation des conditions de vie, à partir du renforcement du processus par lequel l'activité s'opère et s'intensifie, à savoir celui de la réduction des coûts de transaction consécutive à l'amélioration de la Modernisation de l'économie, c'est-à-dire de l'ensemble des infrastructures constitutives de la base productive, dont principalement celles relatives à l'énergie. En effet, selon l'argumentaire atemporel de Zinsou l'énergie dont la facturation a un coût certain pour les économies constitue l'une des sources de la contra cyclicité ainsi la mise en place des sources énergétiques qui affranchiraient le continent des aléas caractéristiques qui influencent ce marché serait d'une bonne envergure pour la vision « émergence », avec comme piste de solution la renégociation du contrat en faveur d'une revalorisation des termes de l'exploitation des réserves énergétiques. Cette absence de revalorisation explique pourquoi tant de gisements découverts ne servent pas au décollage du continent sauf qu'à satisfaire aux besoins de fonctionnement et de rayonnement de la diplomatie nationale et internationale. Cependant le principal grief de cette analyse est qu'on cantonne ainsi le continent au rôle de fournisseur exclusif d'énergie sans qu'il ne soit évoquer la dynamique associée à la transformation de sa base productive, telle est le grief de l'argumentaire de Zinsou qui aurait eu cette possibilité d'orienter ses propos en faveur de la contribution de l'Unité de Compte commune à l'achèvement du processus d'industrialisation de ses économies. Comme la Chine dont c'est la production manufacturière qui contribua à la forte contraction des cours du brut en 2014 après sa forte contraction mais l'une de ces économies où le Yuan est employé comme une arme pour offenser le partenaire commercial, comme en témoignent les nombreuses injonctions faites par les Etats-Unis à celle-ci d'éviter des cours pas trop bas de sa parité. Néanmoins l'Unité de compte qui désigne l'emblème de la nation capable de traduire ses efforts en matière de production nationale nous recommandons ainsi aux économies membres de la Communauté de s'y pencher elles aussi, tout en

gardant à l'esprit que la stratégie de l'Uemoa est pendant à un énorme risque de contra cyclicité de ses économies pèse avec l'évolution de la parité en faveur de la suppression des comptes d'Opération. Laquelle traduit d'établi une gestion de l'Ancre nominal sous la base de la confiance mais qui pourtant relève de l'Orthodoxie des économie plus avancées, en matière de monnaie.

6. Références

Balassa B. (1964) "The Purchasing Power Parity Doctrine: a Reappraisal", *The Journal of Political Economy*, vol.72, n°6, pp. 584-596.

Babissakana (2015) « Le Cameroun face à l'Accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne: Menace ou opportunité ? », **Friedrich Ebert Stiftung Cameroun/Afrique centrale**.

Clarida R., Gali J. et Gertler M. (1998) "Monetary policy rules in practice: some international evidence", *European Economic Review*, vol.42, n°6, pp. 1661-1707.

Clarida R., Gali J. et Gertler M. (2000) "Monetary policy rules and macroeconomic stability: evidence and theory", *Quarterly Journal of Economic*, vol.115, n°1, pp. 147-180.

Dama M.D. et Epoh Ngah B. (2015) « La diffusion de Revenu dans la communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC) », *Revue Africaine de l'Intégration et du développement*, vol.8, pp. 55-77.

Elbadawi I.A. (1999) "Can Africa export manufactures: the role of endowment, exchange rates and transaction cost", World Bank Research Publication.

Edwards S. (1989) *Real Exchange Rates, Devaluation and Adjustment: Exchange Rate policy in developing countries*, MIT Press, Cambridge: Massachussets.

Goreux L. (1995) *La dévaluation des francs CFA. Un premier bilan en décembre 1995*, Banque mondiale.

Jacquemot P. (2012) « Kako Nubukpo. L'improvisation économique en Afrique de l'Ouest. Dantu coton au franc CFA », *Afrique contemporaine*, vol.1, n°241, pp. 133-136.

Johansen S. et Juselius K. (1990) "Maximum Likelihood estimation and inference on Cointegration – with application to demand for money", *Oxford Bulletin of Economics and statistics*, vol.52, n°2, pp. 169-210.

Krugman P.R. (1989) "Differences in income elasticities and trend in the Real Exchange Rates", *European Economic Review*, vol.33, n°5, pp. 1031-1054.

Krugman P.R. (1984) "Import Protection as Export Promotion: International Competition in the presence of Oligopoly and Economies of Scale", in H. Kierzkowski, ed., *Monopolistic Competition and International Trade*, Clarendon Press, Oxford.

Kuikou O.V. (2020a) « Convergence des politiques fiscales de la CEMAC: une application des tests de la racine unitaire en données de panel », *MPRA paper 99216*.

Kuikeu O.V. (2020b) « Impact économique de l'amélioration des services de santé publique au Cameroun: le cas des services de la santé Reproductive. Une approche par la Modélisation VAR », *Études de la Population Africaine (EPA) / African Population Studies (APS)*, *Awaiting Assignment*.

Kuikeu O.V. (2017) « Convergence des niveaux de vie de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC): quelle vitesse de convergence? », *Revue Africaine de l'Intégration et du Développement*, volume 10, novembre 2017. ISSN: 2309-2505.

Kuikeu O.V. (2008) Quatre essais sur la stabilité monétaire, *Thèse de Doctorat ès sciences économiques*. Université de Pau (France).

Montiel P.J. (1999) "Determinants of the long-run equilibrium real exchange rate: An analytical model", in L. Hinkle et P.J. Montiel (eds), *Exchange Rate Misalignment: Concepts and Measurement for developing countries*. World Bank research Publication

Samuelson P.A. (1964) "Theoretical Notes on Trade Problems", *Review of Economics and Statistics*, vol.46, pp. 145-164.

Taylor J.B. (1993) "Discretion versus policy rules in practice", *Canergie Rochester Conference Series on Public Policy*, vol.39, pp. 195-294.